

Les différents propriétaires du lac d'Aiguebelette.

Le lac d'Aiguebelette est un lac privé qui appartient aujourd'hui à la famille de **Rivérieux de Chambost de Lépin** et à **Électricité de France**.

Revenons sur les différents propriétaires du lac au cours des siècles derniers.

(Rq : certaines erreurs historiques ont pu malgré tout se glisser dans ce travail. L'auteur reste ouvert à tout correctif)

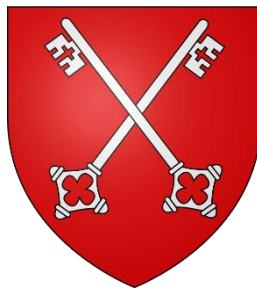
Remerciements à Maguy Colé et Emmanuel Colé pour leur aide précieuse



Avant 1695

Les premiers propriétaires mentionnés dans les archives sont les seigneurs de Montbel (dont l'un de leurs ancêtres fut **Aymard de l'Espine**) et de Clermont

En 1305 **Geoffroy de Clermont** fait don de ses possessions allodiales (de « alleu » : héritage libre de tous devoirs féodaux, y compris de droits de mutation) : d'Aiguebelette au Comte de Savoie Amédée V qui les lui restitue à titre de fief. (Terre (ou lac) concédée à un vassal (le feudataire), à la charge de la foi et hommage et, éventuellement, de quelques autres devoirs envers son seigneur.).



En 1308, **Guillaume de Montbel** effectue la même opération.



Les seigneurs de Clermont et de Montbel se trouvent donc, tous deux, possesseurs du lac à titre de fief.

Rq : La dénomination « lac d'Epine » concernait la partie du lac incluse dans le comté de Montbel, celle de lac d'Aiguebelette à la partie concernant les communes d'Aiguebelette et Lépin le Lac.

Par le jeu des successions, le domaine passe à **Guillaume François de l'Hôpital** marié à **Charlotte, comtesse d'Entremont et de Montbel** qui le vend à **Marc-Louis Deschamps** marquis de Chaumont en 1695.

De 1695 à 1790

A cette date, le lac est donc vendu au marquis de Chaumont, **Marc-Louis Deschamps**, comte de Montbel.



Plus tard en 1778, la **Comtesse Jeanne de Piolenc** (épouse de Jean-honoré de Piolenc et devenue comtesse de Montbel à la mort de son père en 1761), petite fille de Marc-Louis Deschamps, fait donation du comté de Montbel (en 1768) à son fils **Jean Honoré Deschamps**, marquis de Piolenc. (Meurt en 1800 à Turin suite à l'exil dû à la révolution française)



Par cette donation, il est repris la délimitation des anciens fiefs, la dénomination « lac d'Épine» concernait la partie du lac incluse dans le comté de Montbel, celle de lac d'Aiguebelette à la partie concernant les communes d'Aiguebelette et Lépin le Lac.

De 1790 à 1793

Le lac devient la propriété de la famille Royer-Collard, suite à un mariage avec l'une des deux filles aînées du Marquis de Piolenc,

En effet Jeanne épouse en 1794 **Antoine Athanase Royer Collard**, médecin (entre autres) du roi Louis XVIII (Royer-Collard fut médecin en chef de la maison d'aliénés de Charenton, puis, il devint inspecteur général des écoles de Médecine, et professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine de Paris. Il fonda la revue de la « Bibliothèque médicale » en 1803.)



De 1793 à 1857

Lors de l'annexion de la Savoie par la France, le lac (dans le duché de la Savoie, donc au sein du royaume de Sardaigne) est confisqué et exploité jusqu'en 1815. **L'état sarde**, nouveau propriétaire, décide de le mettre en vente en 1857.

De 1857 à 1866

Le marquis Costa de Beauregard (originaire de Gênes) devient propriétaire du Lac



En 1860, la cour d'appel de Chambéry confirme définitivement que les eaux du lac sont domaniales, c'est à dire publiques et donc non **susceptibles de propriété privée sans une concession**, que le lac faisait partie du fief de Montbel et était devenu la propriété du marquis Costa de Beauregard.

Le marquis Costa décède et son héritier promet la vente à **M. Tancrede de Chambost** en 1864, la vente ayant lieu le 22 novembre 1866.

De 1866 à 1896

Le lac est propriété à part entière du **Comte Tancrède de Chambost de Lépin** (Tancrede de RIVERIEULX de CHAMBOST de LEPIN 1827-1901)



« D'azur à la rivière d'argent mouvante du bas de l'écu surmontée d'un croissant du même. »

De 1896 à 1919

A la suite d'un long procès (de 1893 à 1896), **Me Royer-Collard** (petit fils de la comtesse de Piolenc) obtient la rétrocession d'environ la moitié nord du lac du côté de Nances, Novalaise et Saint-Alban-de-Montbel dont il est considéré que cette partie a succédé aux droits des primitifs seigneurs de Montbel (Au non des actes d'allégeance de 1240 et d'inféodation de 1308)

De 1919 à 1946

Le 27 juin 1909, **M. Royer-Collard et M. de Chambost** concèdent à la Société Hydroélectrique de la Bridoire le droit de disposer de l'eau du lac et d'en régler le niveau pour l'exploitation de son usine.

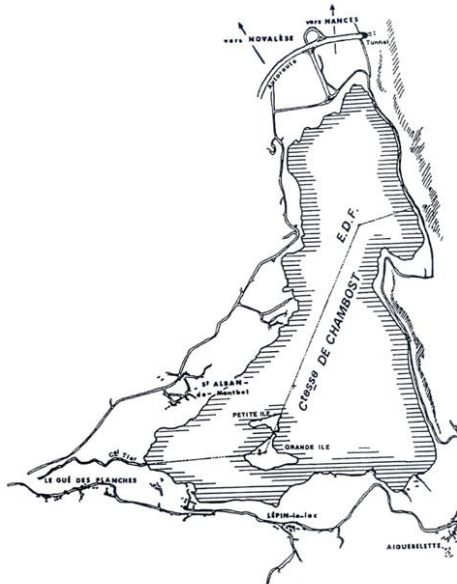
La partie nord du lac (appartenant à la famille Royer-Collard) est vendue à la **société Force et Lumière** en 1919 (société fondée en 1897) par une adjudication et rachète, par la suite, la **SHEB** (Société Hydro-Electrique de la Bridoire) qui exploitait l'usine hydro-électrique de la Vavre en 1931

De 1946 à nos jours

À l'issue de la guerre, la décision de nationalisation des industries électriques et gazières conduit au transfert de propriété de la partie nord du lac à la nouvelle société nationale **Électricité de France (EDF)** en 1946



A ce jour le lac appartient à EDF et à la famille de Chambost.



Famille de Chambost

et

Electricité de France

